Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 29 novembre 2026

Sorgues, des caméras nomades pour traquer les dépôts sauvages



La municipalité de Sorgues a installé des caméras qui détectent les dépôts sauvages. Huit caméras nomades ont ainsi été déployées dans des zones stratégiques de la ville afin de détecter et de dissuader les dépôts sauvages.

Entre le 18 et le 23 juillet, plus de 70 infractions ont été filmées par les caméras, sans donner lieu à des verbalisations. Cependant, depuis le 28 juillet, les contrevenants identifiés seront passibles de poursuites avec des amendes pouvant aller de 200€ à 6 000€.

L'occasion, pour la municipalité, de rappeler que les points de collecte volontaire et les conteneurs enterrés ne sont pas des déchetteries et que lorsqu'une personne dépose des déchets à leurs pieds, il s'agit bien d'une infraction.

La mise en place de caméras nomades contribue au respect du travail des agents en charge de la collecte, de la propreté des quartiers, de l'environnement et du coût du service public.

Dans le détail
Doté d'un détecteur nomade et d'une interface intuitive, le dispositif repère les dépôts d'ordures et permet aux agents habilités de constater les incivilités puis de mettre en place des procédures administratives. Cependant, les données recueillies ne sont pas divulguées à des tiers sans autorisation légale.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 29 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 29 novembre 2026

Copyright Ville de Sorgues Communication

Parc naturel régional du Luberon : lutter contre les dépôts sauvages



Dans le cadre de son programme ‘Zéro déchet plastique’, le Parc naturel régional du Luberon organise la conférence ‘Lutter contre les incivilités et les dépôts sauvages : réglementation et outils’ à destination des élus des collectivités du Luberon, en collaboration avec le Sirtom de la région d’Apt, le mardi 26 septembre.

Animée par Delphine Mazabrard, juriste et déléguée générale adjointe d’Amorce, la conférence abordera l’identification et la résorption des déchets et des dépôts sauvages, mais aussi le contexte réglementaire et les outils à mettre en œuvre pour lutter contre les incivilités.

Ecrit par le 29 novembre 2026

Mardi 26 septembre. 18h. Centre culturel de Joucas.

V.A.